

Touche pas à mon arbre!

Autor(en): **Verdan, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 115

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-906170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONCISE (VD)

Àngel Bardina Catalan estime que les arbres défendus par un groupe d'habitants de Concise doivent être considérés comme un des biotopes à part entière. Sa ténacité a notamment conduit les autorités de la commune à accepter sa proposition d'étude visant à déterminer si l'abattage est ou non inévitable.

Touche pas à mon arbre !

Dans nos villes et nos villages, les vieux arbres ne sont plus tous seuls. De plus en plus d'habitants n'hésitent pas à se mobiliser contre des plans d'abattage : c'est le cas ces jours-ci à Genève, dans le quartier des Vernets. Parfois, comme à Concise, la mobilisation parvient à enrayer la tronçonneuse.

Deux vénérables châtaigniers de Concise (VD) sont en sursis. Au début de cette année, ils semblaient condamnés, ainsi qu'un plus jeune arbre voisin. Plantés sur une parcelle communale, en bordure d'un nouveau quartier, ils étaient voués à l'abattage par les autorités de ce bucolique village des bords du lac de Neuchâtel. En cause, leur « dangerosité » exposée ainsi par la Municipalité : « Nous avons jugé nécessaire de proposer l'abattage des trois châtaigniers en mauvais état de santé, afin d'éviter tout risque d'accidents dus à d'éventuelles chutes de branchages. »

Dont acte ? Non, de loin pas. Sous la houlette d'Angel Bardina Catalan, jeune retraité récemment installé dans la commune, un groupe d'habitants s'est mobilisé contre l'abattage des châtaigniers, incitant la commune à demander aide et conseil au canton. Et lui demandant également de « s'assurer des services d'un arboriste-conseil agréé en vue de l'élaboration d'un plan intégral de sauvegarde des arbres en question ».

Sur le balcon de son appartement, Angel Bardina Catalan a la vue directe sur les deux plus vieux châtaigniers : « Ils correspondent parfaitement à la notion d'arbre-biotope ou « arbre-habitat » pour la faune et la flore. De très nombreuses espèces d'oiseaux peuvent être observées dans les branches de ces arbres et aux alentours. Il en a été dénombré une vingtaine, ainsi que des chauves-souris, entre autres espèces animales qui logent dans les cavités du tronc. »

Dans leur lettre, les défenseurs des châtaigniers de Concise, dont bon nombre d'habitants du nouveau quartier bordant les trois arbres menacés, évoquent aussi l'intérêt culturel, les

connotations esthétiques, la fonction symbolique et identitaire ainsi que la monumentalité de ces arbres qui, selon eux, constituent un patrimoine à conserver.

Or, si la Municipalité est entrée en matière sur une étude plus poussée de la santé des trois châtaigniers, elle a confirmé sa volonté de les couper. Et ce en dépit d'une expertise menée en mai. Laquelle a conclu à leur viabilité, moyennant notamment quelques interventions quant à leur élagage. La Direction générale de l'environnement (DGE) a, dès lors, proposé à la commune de Concise de partager avec elle les frais d'intervention pour conserver les trois châtaigniers. Sur ce, Pro Natura a proposé à la commune de prendre en charge les frais d'entretien des châtaigniers, non couverts par le canton, pour cette année. La commune a accepté... à condition que cet engagement soit valable pour le long terme. Un engagement que le canton et Pro Natura pourraient avoir de la peine à prendre.

UN EFFET « CHANGEMENT CLIMATIQUE »

De telles histoires de mobilisation pour des arbres sont de plus en plus fréquentes, dans une Suisse sensibilisée aux enjeux écologiques du changement climatique. Mais souvent, c'est la tronçonneuse qui l'emporte, comme ce fut le cas à Rolle (VD), en avril dernier, où seize platanes et tilleuls entourant le terrain de foot ont été abattus au grand dam de la population aux aguets. Et, là encore, comme dans la majorité des cas d'abattage, l'état sanitaire des arbres et la sécurité ont été évoqués. Les communes redoutent un accident comme celui intervenu à Vevey (VD) en 2014, avec l'effondrement d'un arbre centenaire,

sur la place de la Gare, qui avait blessé grièvement deux jeunes filles.

Mais l'argument ne convainc pas forcément. En février dernier, à Rolle toujours, une pétition avec 543 signatures a d'ailleurs été remise par des Rolloises au président du Grand Conseil vaudois pour tenter d'empêcher l'abattage de 37 arbres dans un bois de la commune.

Dans la même veine protestataire, la coupe d'un séquoia au centre-ville de Sierre (VS), pour des raisons « sécuritaires », a fait récemment grand bruit. Même s'il s'agissait, en l'occurrence, d'une parcelle privée, la disparition de cet arbre dans le paysage urbain a été mal vécue. Pour le conseiller général vert Jérémy Savioz, la protection des arbres en milieu urbain doit être mieux assurée dans un contexte « d'urbanisation galopante en Valais ». Pour ce défenseur de la nature : « Un grand arbre, même s'il n'est pas d'une espèce indigène, revêt une importance pour la biodiversité et il a un rôle de marqueur dans le paysage qui rappelle l'histoire d'un quartier. » Jérémy Savioz observe cependant un changement de mentalité dans sa ville : « Un petit bois au sud de la gare a été revalorisé, avec l'aménagement d'un sentier et de petits bancs. » De manière générale, ce jeune élu souhaiterait que les communes valaisannes se dotent d'un règlement adéquat de protection des arbres, comme cela se fait dans d'autres cantons. Sur Vaud, l'exemple de Payerne est intéressant : plus de 3000 arbres ont été répertoriés et sont désormais intégrés au plan de classement des arbres.

GENÈVE, DE LA PAROLE AUX ACTES

Surfant sur cette vague verte, Genève s'est dotée, quant à elle, >>>

LES VERNETS (GE)

Serge Elpidine comprend bien la nécessité de construire de nouveaux logements à Genève. En revanche, il s'interroge sur l'abattage d'une cinquantaine de tilleuls devant l'ancienne Caserne des Vernets. Cet apiculteur se demande s'il n'aurait pas été possible de les intégrer dans le plan de construction.



Photo: S. Elpidine

>>> d'un plan stratégique de végétalisation concentré sur les quartiers les plus pauvres en espaces verts. Langue de bois? Une cinquantaine de tilleuls, plantés à la fin des années 50 dans l'enceinte de la Caserne des Vernets, sont sur le point d'être abattus pour laisser place à 1500 nouveaux logements. Face à une mobilisation pour leur sauvegarde, qui enfle depuis le mois de juin dernier, les autorités communales se défendent en invoquant l'aménagement de 25 000 mètres carrés d'espaces verts. La densification du quartier s'accompagnera de la plantation de 141 espèces de remplacement. « Je ne suis pas opposé à la construction de ces nouveaux logements, soupire Serge Elpidine, géomètre reconverti dans l'enrobage au chocolat de fruits secs. Mais je trouve incompréhensible l'abattage d'autant d'arbres en pleine forme! Ne me dites pas qu'il était impossible d'en conserver quelques-uns dans le plan d'aménagement. Les architectes n'ont tout simplement pas essayé de les sauver. Or, quand on veut, on peut. » Il faut dire que ce sexagénaire a installé, il y a deux ans, des ruches aux abords de la caserne désaffectée. Ses abeilles citadines, qui profitent de la présence des tilleuls, lui ont rapporté une récolte de 250 kilos de miel, l'an passé.

Déplorant le manque de soutien des organisations écologistes en général, Serge Elpidine, n'est plus seul. Une pétition en ligne a été lancée, en juillet dernier, pour contester l'abattage de 91 arbres sur le site des Vernets. Une ligne de front constituée par les associations Sauvegarde de Genève et Contre l'en-

« Il n'est pas toujours évident de voir à quel point un arbre peut souffrir quand il est malade »

LAURENT CATTIN, FORESTIER-BÛCHERON

laidissement de Genève, qui ont déjà lancé plusieurs référendums contre des projets immobiliers. Selon leurs chiffres, à Genève, un cinquième des autorisations d'abattage sont liées à des projets de construction.

LA REPLANTATION N'EST PAS UN MAL

Loin de se limiter aux écologistes purs et durs, les défenseurs des arbres ne constituent pas un front uni. L'attachement émotionnel, la

volonté de préserver des poumons verts, les inquiétudes climatiques, leurs motivations sont variables. Laurent Cattin, forestier-bûcheron à Les Bois (JU) est passionné par son métier. Il comprend bien les motivations de celles et de ceux qui se battent pour sauver ne serait-ce qu'un arbre: « De vieux spécimens apportent quelque chose tant à la régulation de la nature qu'au paysage. » Il n'en souligne pas moins l'intérêt de la replantation: « Il n'est pas toujours évident de voir à quel point un arbre peut souffrir. Quand il est malade, c'est mieux de le remplacer par du neuf. » Mandaté pour des expertises, Laurent Cattin affirme qu'on dispose de moyens techniques fiables pour déterminer la santé d'un arbre. « C'est très important de faire un diagnostic concluant, grâce à plusieurs méthodes d'investigation permettant de déterminer l'état physiologique et mécanique de l'arbre. » Pour Laurent Cattin, le métier d'expertise suppose une qualité qui permet de faire retomber les passions entourant une décision d'abattage: « La communication. Quand on coupe un arbre, il faut toujours donner la raison. Elle ne doit pas se résumer à la construction d'un nouvel immeuble. »

NICOLAS VERDAN